

INFOCOM

Évaluation de l'enseignement

Plan de suivi des recommandations des experts
Janvier 2011

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN



COMU, Ecole de Communication

(Faculté des sciences économiques, sociales,
politiques et de communication, ESPO)

MULT, Commission de gestion de programme "Communication
multilingue"

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

THEA, Commission de gestion de programme Centre d'études
théâtrales

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)



Commentaire général

Suite à la visite des experts, qui s'est déroulée les 22 et 23 février 2010, au rapport préliminaire, au rapport oral et au rapport transversal, les entités évaluées se réjouissent de pouvoir vous transmettre leurs plans de suivi.

Au terme de cette longue démarche, elles constatent avec satisfaction que sont reconnues la fécondation de l'enseignement par une recherche de pointe, l'existence d'un cursus disciplinaire autonome et complet, l'existence de procédures standardisées et spécifiques d'évaluation, l'adéquation de l'enseignement aux réalités et aux attentes professionnelles.

Les entités se réjouissent que ces constats soient posés malgré l'objectivation, par ce rapport, d'un problème récurrent de sous-staffage des équipes pédagogiques.

Elles partagent ainsi le souci formulé par les experts du constat de la grande attractivité de leurs programmes et de l'augmentation du nombre d'étudiants qui en découle.

Elles entendent maintenir la qualité de leur enseignement, dans toutes ses dimensions, en améliorant encore l'internationalisation, qui caractérise ces dernières années, par l'augmentation du nombre de cours et d'exercices donnés en anglais, tout comme par la poursuite de la politique d'échanges d'étudiants et d'enseignants. De même l'attractivité de cycles complets d'enseignement offerts aux étudiants étrangers sera cultivée en affirmant les traits caractéristiques propres de ceux-ci.

L'option de l'excellence de la formation sera maintenue et déployée. L'adossement de l'enseignement à une recherche de pointe sera poursuivi, notamment au travers de la publication de la revue "Recherches en communication" et de la collection Info&Com (De Boeck).

L'enjeu et la responsabilité que constitue l'augmentation du nombre d'étudiants est considéré avec la plus grande attention. L'UCL a, de ce point de vue fait le choix d'une communication claire des exigences de ses formations, comme des réalités du marché professionnel spécifique. L'UCL poursuivra cette politique en la matière, tout en visant l'excellence internationale qui explique le nombre croissant d'étudiants provenant de l'étranger. L'UCL s'engagera pleinement dans toute discussion sur ce sujet avec les pouvoirs publics et les acteurs professionnels qui le souhaiteraient. Cette problématique reste cependant liée au mode de financement, contexte dans lequel il faut souligner que l'UCL a, depuis longtemps, fait le choix de l'exigence de son enseignement de l'Information et de la Communication, et non d'une communication attractive de ses programmes.

La politique de qualité de l'enseignement sera pensée, à l'avenir, dans une perspective de développement d'activités avec d'éventuels partenaires de la Communauté française de Belgique. Elle l'est déjà, avec des partenaires de l'Union européenne, en matière de définition de référentiel de compétences.

De manière générale, les entités évaluées se félicitent de la démarche d'évaluation menée par l'Aeqes. Ils soulignent cependant l'investissement important qu'elle a nécessité. Il semble particulièrement lourd pour des équipes déjà très chargées par leurs tâches d'enseignement, de recherche, de service à la société et d'administration.

COMU

Ecole de Communication

(Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, ESPO)

La commission a souhaité l'ajout d'activités pratiques dans la formation en "Relations publiques et communication d'organisation". Cette conclusion nous semble tout à fait justifiée au regard de l'année de référence de l'évaluation.

COMU était, durant cette période, en phase de reconstruction complète de son équipe d'enseignants et de sa logique de formation dans ce champ. Deux académiques, inscrits à temps plein au cadre, ont été recrutés à cet effet, dans le cadre du remplacement d'un poste 1/2 de professeurs admis à l'éméritat. La philosophie de formation de COMU, marquée par une tension permanente entre cadre critique théorique et apprentissage pratique, se reflète dans les choix de recrutement. Un académique senior (français), reconnu pour ses publications scientifiques comme pour son parcours professionnel de haut niveau en entreprise, a été choisi pour diriger cette option. Un jeune académique (italien), recruté pour son profil scientifique international de premier plan, l'appuie d'ores et déjà dans ce travail.

Une réforme du programme, effective dès 2010-2011, porte lourdement la marque de cette reconstruction, tant dans la logique de choix et d'articulation des matières enseignées que dans la politique de recrutement des enseignants invités.

Dès 2007, un cours de «Méthodes de diagnostic et d'évaluation de la communication d'organisation» a été créé. Le "Séminaire de politique de communication externe", déjà existant lors de l'année de référence de l'évaluation, organise des exercices de groupe en simulation de crise. Les étudiants y évoluent et sont évalués en conditions réelles de situation de crise.

Depuis la rentrée 2010, un autre cours a été créé dans cette optique : "Marketing et stratégies communicationnelles" est assuré par deux professionnels du secteur, dont le Directeur Général de la première agence belge de communication. De même, le nouveau cours de "Communication publique" est confié, en co-titulature, au Directeur de l'Office belge d'information et au Directeur de communication de la Région wallonne.

Enfin, de nombreux professionnels de haut niveau sont régulièrement invités dans le cadre de divers cours.

La finalité spécialisée “Médias, culture, éducation” a fait l’objet d’un souhait de clarification des objectifs poursuivis et de la logique de son programme. Dans ce cas aussi, COMU rejoint ce jugement, et se permet d’ajouter que des réponses ont déjà été apportées. Comme dans le cas de la communication d’organisation, la réforme de programme, appliquée dès 2010-2011, a essentiellement visé à corriger ces défauts. Elle recentre en premier lieu de manière plus nette (autant au plan conceptuel qu’au plan des pratiques) l’objet de l’étude et de l’enseignement sur la relation entre médias et éducation. Par éducation, on entend ici l’action qui consiste à modifier les représentations (dans leurs dimensions rationnelles et affectives), les attitudes et les comportements d’un public par média interposé. À l’intérieur du domaine média-éducation, la finalité distingue en outre un ensemble de cours consacrés à l’action éducative des médias, et un autre consacré à l’éducation aux médias en tant que travail sur les compétences et capacités du public à interpréter les messages médiatiques et à en produire, comme le permettent désormais les technologies récentes. Il va de soi que ces deux approches se réfèrent amplement à l’éventail le plus large des pratiques professionnelles qui sont effectivement accomplies par les spécialistes universitaires en communication. Cela se fait au moyen d’ateliers et de stages qui y sont consacrés.

Dans l’ordre d’idée de cette réforme, la composante culturelle fera désormais l’objet d’une option transversale, qui s’étendra par conséquent à l’ensemble des finalités du programme.

La finalité approfondie a également été redessinée autour d’un axe majeur portant sur l’analyse médiatique. Elle propose un nombre limité d’options (“Etudes culturelles”, par exemple).

Enfin, dans le même souci de clarifier l’objet de la finalité, le cours de Bac 3 intitulé «Arts et civilisation, culture et éducation» a fait actuellement l’objet d’une révision de son cahier des charges, en vue de mieux sa fonction introductive à la problématique de la fonction éducative des médias.

Positionnement par rapport à l'évaluation externe/ recommandations des experts	Points d'amélioration / Bonnes pratiques	Degré de priorité	Description des actions	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
COMU noté avec satisfaction la reconnaissance par le comité d'experts d'un certain nombre de caractéristiques positives de son enseignement. L'Ecole de Communication veillera à maintenir le niveau de ces divers aspects.	Bonnes pratiques relevées : <ul style="list-style-type: none"> •nombreuses instances articulées d'évaluation interne ; •explicitation des niveaux à atteindre en termes de compétences ; •équilibre théorie/pratique dans les enseignements ; •articulation recherche/enseignement ; •satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ; •encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ; •accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ; •nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux 	Tous ces éléments sont essentiels et ont guidé le travail de constitution et d'évaluation de l'enseignement depuis de nombreuses années. Ils sont donc prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> •maintien, évaluation continue et amélioration de ces divers aspects ; •amélioration de la coordination de la démarche continue d'évaluation entre les différentes instances et les divers cycles d'enseignement. •maintien d'une production scientifique de haut niveau et de sa traduction en manuels adaptés à l'enseignement (collection Info&Com, De Boeck). 	<ul style="list-style-type: none"> •CEFO, instance interne de l'UCL en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement ; •Président de l'Ecole de Communication ; •Coordinateur pédagogique COMU ; •Responsables de Finalités COMU. 	Démarche annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> •Maintien et amélioration de la qualité d'enseignement ; •affermissement du positionnement international. 	<ul style="list-style-type: none"> •Le sous-staffage, relevé par les experts, au regard du nombre très élevé d'étudiants demeure un risque réel de perte de qualité d'enseignement. Une politique spécifique devra donc être élaborée et appliquée par l'UCL.
Une communication non-systématisée des critères de pondération des évaluations a été relevée. COMU prendra en compte cette remarque, tout en notant que les étudiants se disent satisfaits des modalités d'évaluation.	La communication des critères de pondération des évaluations est, a priori, assurée de quatre manières : <ul style="list-style-type: none"> •communication du règlement des examens permettant de connaître les modalités d'évaluation finale ; •communication sur la plateforme iCampus des critères d'évaluation, cours par cours ; •explicitation orale de ces critères en début de chaque cours ; •explicitation de ces critères pour chaque travail demandé. On notera que ces pratiques sont actuellement largement partagées par les enseignants.	Important.	Communication par le Président COMU de l'obligation du respect de ces pratiques par l'ensemble des enseignants.	<ul style="list-style-type: none"> •Président COMU ; •Responsables de Finalités ; •Coordinateur pédagogique. 	Application immédiate.	Disparition de ces défauts épisodiques.	Application individuelle par les enseignants.
Les experts ont relevé quelques difficultés de	COMU utilise systématiquement diverses techniques de	Important.	Vérification de l'application	<ul style="list-style-type: none"> •Président COMU ; •Responsables de 	Application immédiate.	Disparition de ces défauts épisodiques	Aucune.

<p>communication entre établissements et maîtres de stages. COMU s'étonne fortement de ce constat ; mais sera naturellement attentif à l'élucider.</p>	<p>communication avec les maîtres de stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> •un binôme responsable académique/coordonateur des stages est chargé de gérer, par finalités ces contacts. <p>L'académique est responsable de la politique des stages. L'assistant en assure l'organisation et le suivi. Tous deux entretiennent des contacts suivis avec les maîtres de stage pour cerner leurs attentes, leur communiquer les exigences académiques et évaluer les étudiants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> •les stages font l'objet de conventions précisant les rôles et devoirs de chacun des partenaires ; •les maîtres de stages remplissent un formulaire d'évaluation détaillé après chaque stage. Leur appréciation est intégrée à l'évaluation finale de l'étudiant ; •dans les cas problématiques, un contact personnel est pris avec le maître de stage ; •des contacts réguliers entre enseignants et maîtres de stages permettent de répondre à de nombreuses demandes des employeurs potentiels. 		<p>systématique de cette procédure</p>	<p>Finalités ;</p> <ul style="list-style-type: none"> •Coordonateur pédagogique ; •Responsables académiques des stages. 	<p>Application immédiate.</p>	<p>Poursuite et maintien.</p>	
<p>Les experts ont relevé le succès des programmes et l'afflux croissant des étudiants qui en découle. COMU réaffirme sa double position sur ce thème. COMU souhaite poursuivre sa politique de développement et de communication de formations exigeantes. COMU a mis en place une communication vis-</p>	<p>COMU entend donc poursuivre et améliorer sa communication en ce sens, notamment en communiquant avec les milieux professionnels sur les réalités du marché de l'emploi, mais aussi sur les spécificités et exigences de la formation. COMU poursuivra également l'amélioration de son positionnement international en cherchant à former ses étudiants pour d'autres marchés que le marché national.</p>	<p>Elevé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Poursuite, évaluation et adaptation de cette communication. •Participation active à toutes discussions éventuelles avec les acteurs professionnels, les pouvoirs publics et les autorités de l'Université sur ce sujet, à la recherche d'une éventuelle politique spécifique. 	<ul style="list-style-type: none"> •Président COMU ; •Responsable du BAC ; •Responsables de Finalités ; •Coordonateur pédagogique. 	<p>Application immédiate.</p>	<p>Poursuite et maintien.</p>	<p>Cette problématique est naturellement étroitement liée au mode de financement actuel de l'enseignement supérieur, mais à l'éventuel redéploiement des activités d'enseignement avec d'autres établissements d'enseignement</p>

<p>à-vis des futurs étudiants et des étudiants attirant l'attention sur les réalités de la discipline et de ses débouchés. Dans le même temps, COMU constate que l'afflux d'étudiants n'est pas dû qu'à un effet de mode ou à un malentendu sur ces réalités. Les efforts déployés pour améliorer la qualité des programmes et des enseignements ont pour effet une augmentation significative du nombre d'étudiants étrangers.</p>				<p>Organisation d'une évaluation annuelle par Finalité, afin de mieux évaluer la qualité.</p>	<p>•Président COMU ; •Responsable du BAC ; •Responsables de Finalités ; •Coordinateur pédagogique.</p>	<p>Application immédiate.</p>	<p>Amélioration de l'implication étudiante.</p>	<p>Aucune.</p>	<p>supérieur.</p>
<p>Les experts ont souhaité que les étudiants soient davantage impliqués dans les démarches "qualité". COMU ne peut que rencontrer ce souhait, mais faire remarquer, qu'en ce qui concerne l'Ecole de Communication, cette participation est assurée par de nombreux mécanismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> •représentation étudiante dans les instances de l'Ecole ; •évaluation systématisée des cours par les étudiants ; •prise en compte effective de ces évaluations dans le processus de 	<p>Dans ce contexte, seule la systématisation de la démarche d'évaluation spécifique par Finalité semble pouvoir être ajoutée au processus. Elle pourrait surtout jouer sur l'implication étudiante dans un processus d'évaluation que les seuls questionnaires pourraient laisser paraître trop éloigné des préoccupations étudiantes.</p>	<p>Important.</p>							

promotion des enseignants ; •évaluations complémentaires par finalités.												
Les experts souhaitent la publication des parties pertinentes du rapport d'autoévaluation.	La communication des informations permettant aux futurs étudiants de poser un choix raisonné entre pleinement dans la stratégie de COMU.	Important.	Intégration de ces éléments dans la communication de COMU : site, brochures et séances d'information en écoles et salons.	Coordinateur pédagogique.	Application immédiate.	Amélioration de la communication de COMU et augmentation du caractère raisonné du choix d'études en communication.	Aucune.					
La clarification du référentiel de compétence est souhaitée pour chaque enseignement du Master.	La nécessité de cette démarche avait été établie par COMU, préalablement à l'évaluation AEQES.	Important.	Réalisation d'un référentiel de compétence en coordination avec un réseau d'universités européennes.	Coordinateur pédagogique.	Ce référentiel est actuellement réalisé.	Clarification des compétences attendues.	Aucune.					
Au moment de l'évaluation, le programme de la Finalité Relations publiques et communication d'organisation était en phase de réorganisation. Une nouvelle équipe d'enseignants avaient été recrutée à cet effet. Les experts ont logiquement formulé le souhait de voir finalisé la description de ce programme. Leur souhait était rencontré au moment de la publication du rapport final.	Ce point fait naturellement partie de la politique de COMU.	Essentiel.	Réforme de programme.	•Président COMU ; •Responsable de la Finalité concernée.	Cette réforme est réalisée. Elle sera évaluée.	Clarification du projet pédagogique et meilleure adéquation de ce programme à son marché professionnel.	Aucune.					
Les experts ont souhaité que des cours en langues étrangères soient proposés au programme. Ce souhait	Tout en maintenant la spécificité d'une formation francophone, les programmes de COMU se doivent de s'ouvrir à d'autres langues, par sa politique de cours, comme par	Essentiel.	Introduction de cours et d'exercices en anglais. Poursuite de la collaboration pédagogique avec le ILV.	•Président COMU ; •Responsables de Finalités.	Plusieurs cours et exercices ont été introduits	Internationalisation de nos programmes et augmentation des compétences linguistiques des						

<p>avait déjà été en partie rencontré entre la période de référence et le moment de la publication du rapport final.</p>	<p>sa politique d'échanges internationaux. Depuis de nombreuses années, le ILV, qui assure l'apprentissage spécifique des langues, a développé en collaboration avec COMU des activités pédagogiques liées à des exercices en situation professionnelle.</p>				<p>lors de la dernière réforme de programme. Cette démarche sera poursuivie.</p>	<p>étudiants.</p>	
<p>Les experts ont souhaité que la Finalité "Médias, culture, éducation" précise sa dimension pédagogique et son adéquation au monde professionnel de la communication. Ce souhait avait également déjà été rencontré entre la période de référence et le moment de la publication du rapport final.</p>	<p>Ce champ, résolument inscrit dans la communication, n'est pas le plus simple à traduire en perspectives professionnelles homogènes. Il n'empêche que cette faiblesse avait été révélée par l'évaluation interne et que COMU y a apporté une réponse sous forme d'une réforme de programme.</p>	<p>Réforme de programme. Introduction, notamment d'une Option "Communication culturelle".</p>	<p>•Président COMU ; •Responsable de la Finalité concernée.</p>	<p>Cette réforme est réalisée. Elle sera évaluée.</p>	<p>Clairification du projet pédagogique et meilleure adéquation de ce programme à son marché professionnel. Augmentation du nombre d'étudiants choisissant cette Finalité.</p>	<p>Aucune</p>	

MULT

Commission de gestion de programme "Communication multilingue"

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

Positionnement par rapport à l'évaluation externe/recommandations des experts	Points d'amélioration / Bonnes pratiques	Degré de priorité	Description des actions	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
MULT note avec satisfaction la reconnaissance par le comité des experts d'un certain nombre de caractéristiques positives de son enseignement.	Bonnes pratiques relevées : <ul style="list-style-type: none"> •nombreuses instances articulées d'évaluation interne ; •explicitation des niveaux à atteindre en termes de 'learning outcomes' ; •équilibre théorie/pratique dans les enseignements ; •articulation recherche/enseignement ; •satisfaction des étudiants quant aux modalités d'évaluation ; •encadrement personnalisé et disponibilité des assistants ; •accès confortable aux ressources bibliographiques et techniques adéquates ; •nombreux accords bilatéraux d'échanges internationaux 	Tous ces éléments sont essentiels et ont guidé le travail de constitution et d'évaluation de l'enseignement depuis de nombreuses années. Ils sont donc prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> •maintien, évaluation périodique et amélioration de ces divers aspects ; •amélioration de la coordination de la démarche continue d'évaluation entre les différentes instances. 	<ul style="list-style-type: none"> •CEFO, instance interne de l'UCL en matière d'évaluation de la qualité de l'enseignement ; • Président de la commission de programme ; •Coordinateur pédagogique MULT. 	Démarche annuelle.	<ul style="list-style-type: none"> •Maintien et amélioration de la qualité d'enseignement ; •affermissement du positionnement international. 	<ul style="list-style-type: none"> •Implication individuelle des différents enseignants.
Les experts recommandent d'établir un cadre de recherche propre à cette formation, au sein duquel la spécificité de la formation et l'équilibre entre l'aspect linguistique et l'aspect communication seront mis en valeur. Le master MULT étant 'jeune' (organisé depuis seulement 2007), le cadre de recherche afférent commence à se mettre en place.	La mise en place de l'institut de recherche 'Langage et Communication' (L&C) constitue une opportunité, vu le rapprochement des spécialistes en communication et des linguistes.	Important	<ul style="list-style-type: none"> •Poursuite de la mise en place de la recherche concertée. •Participation active à différents colloques, journées d'étude dans le domaine. 	Président de la commission de programme ; les différents enseignants impliqués dans le master.	On peut espérer les premiers résultats probants dans les 5 ans.	Amélioration de l'attractivité du programme et du caractère international de la recherche dans ce domaine.	Rapprochement entre les différentes instances (le master étant rattaché à la Faculté de philosophie, arts et lettres, mais empruntant des cours à COMU).
Repenser la place de la communication en tant	Améliorer l'articulation entre le tronc commun, la finalité et les	Important	Une réforme de programme a été	Président de la commission de	En partie réalisée suite	Meilleure adéquation avec les attentes des	Aucune

que discipline scientifique au sein du programme. Ceci ne peut se concevoir qu'en laissant la place suffisante aux aspects linguistiques, le master étant conçu comme une formation telle qu'elle est pratiquée avec beaucoup de succès en Flandre et aux Pays-Bas.	options du master.		entreprise, afin d'améliorer la visibilité de la communication en tant que discipline scientifique dans le master.	programme	à la réforme de programme. Cette réforme fera l'objet d'une évaluation.	employeurs (qui sont déjà très satisfaits des diplômés)	
Intensifier l'axe communicationnel via des formes de collaboration avec des partenaires belges, tant francophones que néerlandophones, ainsi que pratiquer un <i>benchmark</i> international.	Bonne pratique : Lors de la mise en place du master, une étude comparative des différents programmes de ce type en Belgique, aux Pays-Bas et en France avait été entreprise.	Essentiel	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'échanges avec des universités belges et étrangères. • Voir point précédent. 	Commission de programme	5 ans	Offre plus importante d'échanges d'enseignants et d'étudiants avec les partenaires belges et étrangers. Amélioration – si nécessaire – du programme.	Aucune
Développement d'accords et de collaborations avec les hautes écoles/universités qui offrent des cursus de traduction et d'interprétation.	Actuellement, pas mal d'étudiants détenteurs d'un bachelier en traduction/interprétation s'inscrivent au master MULT, sans qu'il n'y ait de collaboration spécifique. Il existe cependant déjà un accord (échange Erasmus Belgica) avec une école de traduction flamande.	Essentiel	Prise de contact avec les responsables de ces formations.	Commission de programme	5 ans	Augmentation du nombre d'étudiants. Partenariats avec les hautes écoles/universités délivrant des diplômes de traduction / interprétation.	Aucune
Investir davantage dans le recrutement de personnel spécialisé, pour éviter d'avoir au programme des cours de linguistique, de littérature. Ce point ne s'applique pas au master MULT proposé à l'UCL (aucun cours de linguistique et de littérature ne se trouvant au programme)	Bonnes pratiques : Plusieurs enseignants (académiques payés à l'heure) sont justement sélectionnés en fonction de leur profil et de leur intégration dans le monde de l'entreprise.	Essentiel	Poursuite de la politique en la matière via les contacts avec les entreprises qui accueillent nos étudiants en tant que stagiaires.	Commission de programme	immédiat	Meilleure intégration avec le monde professionnel	La faculté doit pérenniser l'investissement dans le recrutement d'académiques payés à l'heure, faute de quoi le programme perdrait de son attractivité.

THEA

Commission de gestion de programme Centre d'études théâtrales

(Faculté de philosophie, arts et lettres, FIAL)

Lignes d'action	Description des actions	Degré de priorité	Responsable	Degré de réalisation/Echéances	Résultats attendus (ce qui permet de savoir que cet objectif est atteint)	Conditions de réalisation
Maintenir la qualité scientifique de l'enseignement malgré le contexte économique	Renforcer le cadre académique. Conserver la structure du recrutement telle qu'elle est prévue à partir de septembre 2011 : - outre les enseignants au cadre, - des professeurs invités spécialistes pour 50 à 60 % du corps professoral, - parmi ces derniers, conserver 50 % d'invités internationaux. Lutter contre l'imposition éventuelle de nouvelles diminutions du portefeuille des cours.	2	Le président de la commission de programme THEA	1 ^{er} sept. 2011 pour ce qui concerne le renforcement académique ¹ . Les autres points doivent être l'objet de soins constants.	Le maintien de la réputation internationale du Master en Arts du spectacle de l'UCL. La satisfaction exprimée des étudiants	La nomination en cours d'un académique au cadre à 0,75 ETP, qui conditionne aussi l'aboutissement de l'ensemble des actions décrites dans ce document.
Maintenir le lien entre les axes théorique et pratique de l'enseignement 1. par le biais des stages en milieu professionnel qui offrent à l'étudiant la possibilité de s'immerger dans le monde professionnel et d'y entrevoir son insertion possible 2. par le biais de cours-ateliers en scénographie, écriture, jeu dramatique, qui permettent une approche interdisciplinée	1. Maintenir dans les options du programme, un choix de stages diversifié axé sur la qualité des maîtres de stage et sur la contemporanéité des institutions d'accueil. 2. Maintenir la dimension pratique de l'enseignement actuel.	2	Le président de la commission de programme THEA.	échéance permanente échéance permanente	La satisfaction des étudiants. L'insertion de diplômés de plus en plus nombreux dans les structures culturelles.	L'aboutissement de la procédure de nomination en cours (académique au cadre à 0,75 ETP) et le maintien de l'encadrement administratif (0,75 + 0,50 ETP) établi pour septembre 2011.

¹ L'Université vient en effet d'autoriser l'ouverture d'un poste académique à 0,75 ETP dès septembre 2011, sur un budget constitué de la récupération des rémunérations de deux membres de THEA admis à la retraite : l'actuel 0,33 ETP académique et un 0,50 ETP administratif.

du théâtre.		1	Le président de la commission de programme THEA.	Septembre 2012	La mobilité effective des étudiants.	L'aboutissement de la procédure de nomination en cours (académique au cadre à 0,75 ETP) et le maintien de l'encadrement administratif (0,75 + 0,50 ETP) établi pour septembre 2011.
<p>Elargir la collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les universités, nationales et internationales, 2. l'enseignement supérieur artistique. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etablir des conventions d'échanges Erasmus Belgica et Erasmus Mercator, notamment avec les départements d'études théâtrales de la <i>Universiteit Antwerpen</i> – <i>UA</i> (Erasmus Belgica) et de l'Université Stendhal-Grenoble3. (Erasmus Mercator) Rechercher des co-diplômations. 2. Veiller au maintien des accords actuellement établis avec l'IAD. 	1	Le président de la commission de programme THEA.	En cours		L'aboutissement de la procédure de nomination en cours (académique au cadre à 0,75 ETP) et le maintien de l'encadrement administratif (0,75 + 0,50 ETP) établi pour septembre 2011.
Renforcer la cohérence du programme.	<p>Renforcer le dialogue entre les enseignants et établir des liens plus clairs entre les enseignements.</p> <p>Veiller à ce que le programme préserve la dimension historique qui le caractérise actuellement et renforcer l'étude de sa dimension contemporaine par l'étude des formes multiples qu'il adopte aujourd'hui.</p>	2	Le président de la commission de programme THEA		<ol style="list-style-type: none"> 1. Une plus grande présence sur le plan international de chercheurs belges spécialisés en Arts du spectacle 2. Le maintien de la qualité reconnue internationalement de la Revue <i>Etudes théâtrales</i> comme outil 	L'aboutissement de la procédure de nomination en cours (académique au cadre à 0,75 ETP) et le maintien de l'encadrement administratif (0,75 + 0,50 ETP) établi pour septembre 2011.
Suscitez, au coeur de l'enseignement, des vocations de chercheurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Susciter des doctorats 2. Maintenir l'outil pédagogique et de recherche que constitue la Revue <i>Etudes théâtrales</i> en renforçant ses processus d'édition et de diffusion 					

